



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Braye
et de l'Anille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20260826-20260807-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/09/2026

Délibération N°20260807

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six août à 19 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val d'Etangson, en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

Étaient Présents :

Date de convocation
20 août 2026

Mmes BESNIER Claire, CHAUVEAU Pascale, DAVID Isabelle, DOLEUX Evelyne, DUPONT Isabelle, JUMERT Annie, LELONG Françoise, LEPENNETIER Aude, MERCIER Nadine, STERBA Éléonora, VALLOIS-PERNAS Martine,

Date d'affichage
20 août 2026

MM. BERNARDET Denis, BRANJONNEAU Thierry, CARON Michel, FONTAINE Eric, GASCHET Alain, GAULTIER Philippe, GAUTHIER Renaud, GILLET Danick, GRÉMILLON Patrick, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, NASLÉ Jérôme, NICOLAÏ Christophe, PIERRE Frantz, POTAGE Jean-Paul, **membres titulaires**, M. CHEVALLIER Jérôme, **membre suppléant**.

Nombre de conseillers
En exercice 42
Présents 27
Votants 35

Étaient excusés :

Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à M. POTAGE Jean-Paul
Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à M. BERNARDET Denis
Mme DAVEAU GAULARD Justine donne pouvoir à M. PIERRE Frantz
Mme DESILES Mélanie donne pouvoir à M. GASCHET Alain
Mme DUBOIS Virginie donne pouvoir à M. CARON Michel
Mme LANDEMAINE Alexandrine donne pouvoir à M. NICOLAÏ Christophe
M. CORBIN Olivier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. MORIN Sébastien donne pouvoir à Mme LELONG Françoise
M. CHÉRON Michel remplacé par son suppléant M. CHEVALLIER Jérôme
Mme NADREAU Olivia
M. BOSNYAK Yvan
M. GERNOT Philippe
M. MASSÉ Nicolas
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis
M. RALUY Hugues

Madame JUMERT Annie est nommée secrétaire de séance.

OBJET : AMENAGEMENT DES ABORDS DU CAMPUS CONNECTE AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX

Vu le code de la commande publique,

Vu les marchés de travaux pour l'aménagement extérieur des abords du Campus à Saint Calais,

Madame la Présidente informe que, pour donner suite à des changements de choix technique, il est nécessaire de prévoir un avenant au marché :

Lot n°1 (VRD ouvrages et mobilier) – Entreprise Colin TP

- ✓ Objet de l'avenant : modification de l'allée
- ✓ Montant initial du marché = 158 486,80€ HT / 190 184,16€ TTC
- ✓ Montant de l'avenant n°1 proposé : 2 679,33€ HT / 3 215,20€ TTC
- ✓ Nouveau montant du marché : 161 166,13€ HT / 193 399,36€ TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

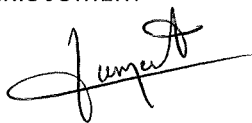
- **ACCEPTE** l'avenant au marché de travaux tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ledit avenant.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 août 2026

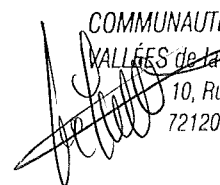
La secrétaire de séance,

Annie JUMERT



La Présidente,

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS